



DÉPOSER SA THÈSE

NOUVELLE PROCÉDURE DE DÉPÔT DES THÈSES

Depuis le 1^{er} octobre 2014, l'Université de Perpignan Via Domitia est passée au dépôt électronique des thèses, seule version de votre thèse ayant une valeur juridique.

Vous êtes donc obligé(e) d'effectuer votre dépôt sous forme numérique comme le stipule l'[arrêté du 7 août 2006](#).

Le dépôt électronique permet d'assurer une meilleure visibilité aux thèses et de valoriser les travaux de recherche et leurs auteurs.

- [Déposer ma thèse](#)
- [Diffuser ma thèse](#)

Attention ! Si vous avez soutenu avant le 1^{er} octobre 2014 et que vous n'avez jamais procédé au dépôt de votre thèse, vous n'êtes pas concernés par le dépôt électronique mais par le dépôt papier. Pour savoir comment procéder, veuillez prendre contact avec [la bibliothèque](#). Si vous le souhaitez, vous pourrez procéder vous-même au dépôt de votre thèse sur [TEL](#).

Contact

Responsables des thèses

[Anne Bony](#)

04 68 66 21 57

Mise à jour le 13 janvier 2017

ZOOM SUR...



C'est le moteur de recherche des thèses de doctorat françaises. Il recense :

- les thèses en préparation depuis 10 ans
- les thèses soutenues depuis 1985

Pour

- identifier une thèse en cours ou achevée
- identifier une thèse et ses différentes versions dont celle validée par le jury
- accéder en ligne au texte intégral de la thèse
- savoir dans quelle bibliothèque consulter la thèse